

Le mercredi 30 mars 2005

**CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 mars 2005, à 19 h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Louise Piché Larocque, Diane Nault, Guylaine Marcil, Stéphanie Pilon, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Denise Miron Marion et Chantal Galipeau et messieurs Charles Langevin, Éric Éthier, Daniel Moreau, Reid Soucie, Bernard Caron, Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : madame Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire)

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale

M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources financières et matérielles et du transport scolaire

Mme Manon Lauriault, directrice du service des ressources éducatives

M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, adresse un mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-026

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour

2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-02-23

b) Suivis

3- Parole au public

4- Correspondance

5- Nomination de délégué(e)s officiel(le)s à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec (**point biffé**)

6- CRÉO : place faite aux élu(e)s scolaires (**point reporté**)

7- Politique de communication

Le mercredi 30 mars 2005

**(RÉSOLUTION 2005-CC-026) suite**

- 8- Procès-verbaux des rencontres du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais
- 9- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 22 février 2005
- 10- Rapport de la directrice générale

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Calendrier scolaire 2005-2006 - adoption
- 2- Clientèle scolaire
  - a) Fluctuations de la clientèle scolaire
  - b) Organisation scolaire 2005-2006 – informations générales
- 3- La réforme de l'éducation : informations
- 4- Dépôt de comptes rendus
  - a) Comité des politiques pédagogiques du 9 février 2005
  - b) Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 15 février 2005
  - c) Comité de coordination pédagogique du 9 février 2005

**C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 2- Registre des chèques
- 3- Rapport budgétaire périodique
- 4- Projets prioritaires d'investissement 2005-2006
- 5- Entente loisirs entre la commission scolaire et la Ville de Gracefield
- 6- Échange d'équipements (**point biffé**)
- 7- Entente entre la Ville de Maniwaki, la CSHBO et le Club Lions pour l'aménagement de la cour d'école de l'école Christ-Roi

**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Démission soutien technique
- 2- Délégation de pouvoir – adoption plan d'effectifs
- 3- Organisation administrative du personnel de gestion de la CSHBO 2005-2006
- 4- Compte rendu CRT (professionnel) : 2005-03-09
- 5- **Moyens de pression**

**E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

- 1- Le point sur Villages branchés
- 2- **OSBL**

**F) AUTRES :**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 27 avril 2005, à Fort-Coulonge.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 30 mars 2005

- A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-027**                      **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 23 février 2005**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 23 février 2005 conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2B) Suivis**

Pas de suivis.

**A-3 Parole au public**

Mme Carole Letendre, représentante syndicale, fait une présentation sur la future politique de communication de la commission scolaire.

**A-4 Correspondance**

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire Madeleine Aumond sur les pièces CC-8, CC-9 et CC-10.

**A-5 Nomination de délégué(e)s officiel(le)s à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec**

Le point a été biffé.

**A-6 CRÉO : place faite aux élu(e)s scolaires**

Le point a été remis à plus tard.

**A-7 Politique de communication**

La commissaire madame Madeleine Aumond suggère de reporter l'adoption de cette politique, ce que les commissaires acceptent.

**A-8 Procès-verbaux des rencontres du conseil d'administration du Conseil régional de la formation professionnelle en Outaouais**

Les procès-verbaux sont déposés. Le commissaire monsieur Daniel Moreau répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin.

**A-9 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 22 février 2005**

Le compte rendu est déposé. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

Le mercredi 30 mars 2005

**A-10 Rapport de la directrice générale**

Mme Thonnard explique que la plupart des dossiers en cours font déjà partie de l'ordre du jour et qu'il n'y a donc pas lieu de faire un rapport.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**B-1 RÉSOLUTION 2005-CC-028                      Calendrier scolaire 2005-2006**

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités engendrées par la réforme, soit le travail en équipe-cycle, la formation continue;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter le projet de calendrier scolaire 2005-2006, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-2 Clientèle scolaire**

**a) Fluctuations de la clientèle scolaire**

Mme Lauriault présente ce document qui spécifie, entre autres, que 3 440 élèves sont présentement inscrits pour la prochaine année scolaire, au préscolaire, au primaire et au secondaire, soit une centaine de moins que le nombre actuel.

**b) Organisation scolaire 2005-2006 – informations générales**

Mme Lauriault donne verbalement des précisions sur les fluctuations attendues dans les divers établissements de la commission scolaire l'an prochain, ainsi que les répercussions en termes de groupes. Un document écrit doit être déposé lors d'un prochain conseil.

**B-3 La réforme de l'éducation : informations**

Mme Lauriault donne diverses informations sur la réforme scolaire, précisant notamment qu'une importante foire de maisons d'édition aura lieu à la Cité étudiante le 16 mai prochain.

**B-4 Dépôt de comptes rendus**

- a) **Comité des politiques pédagogiques du 9 février 2005**
- b) **Comité consultatif e.h.d.a.a. – parents du 15 février 2005**
- c) **Comité de coordination pédagogique du 9 février 2005**

Les comptes rendus sont déposés.

Le mercredi 30 mars 2005

C) **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-029 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la CSHBO du 9 février au 9 mars 2005 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 **Rapport budgétaire périodique**

M. Beaudin dépose et explique le rapport budgétaire périodique.

C-3 RÉSOLUTION 2005-CC-030 **Budget d'investissement 2005-2006 – projets prioritaires**

CONSIDÉRANT l'état du parc immobilier scolaire;

CONSIDÉRANT la consultation des directions des établissements;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter la liste des projets prioritaires d'investissement pour l'année 2005-2006 pour un montant de 300 000 \$.

La liste est déposée sur place :

**Pontiac**

École primaire Envolée (toiture)	31 500 \$
École primaire Envolée (réservoir d'huile)	45 700 \$

**Cœur de la Gatineau**

École primaire et secondaire Gracefield (toiture)	100 000 \$
École Notre-Dame-de-Grâces (toiture)	32 800 \$

**Haute-Gatineau**

Cité étudiante (passerelle)	50 000 \$
École St-Boniface (toiture)	12 000 \$
École Laval (toiture)	28 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 mars 2005

**C-4** RÉSOLUTION 2005-CC-031 **Entente loisirs – Ville de Gracefield et école primaire et secondaire Sacré-Coeur**

**CONSIDÉRANT** les négociations entre les parties, le 18 février 2005;

**CONSIDÉRANT** l'acceptation de l'entente par le conseil d'établissement et la Ville de Gracefield;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Galipeau d'accepter l'entente pour une période d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005. L'entente se renouvellera automatiquement d'année en année, sauf si une demande de révision est demandée par l'une ou l'autre des parties.

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer le document au nom de la commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C-5** **Échange d'équipements**

Le point a été biffé.

**C-6** RÉSOLUTION 2005-CC-032 **Entente concernant le parc Lions, entre la Ville de Maniwaki, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et le Club Lions de Maniwaki**

**CONSIDÉRANT** qu'un projet changeant la localisation du parc Lions dans la cour de l'école Couvent Christ-Roi est en préparation;

**CONSIDÉRANT** que ce projet intéresse les trois (3) organismes;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de signer une entente établissant les engagements et responsabilités de chaque partie;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Maniwaki s'engage à transférer le parc et aménager une aire de repos et de stationnement et en défrayer les coûts;

**CONSIDÉRANT** que le Club Lions s'engage à défrayer les coûts des nouvelles structures (40 000 à 50 000 \$);

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à défrayer les coûts d'utilisation des nouvelles structures et d'assurer l'entretien annuel des jeux (annexe B);

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur des ressources matérielles d'approuver le nouvel emplacement du parc, ainsi que les aménagements futurs;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Louise Piché Larocque d'accepter l'entente pour une période de vingt-cinq (25) ans à compter de sa signature;

Le mercredi 30 mars 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-032) suite

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer le document au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**D-1 RÉSOLUTION 2005-CC-033 Démission personnel soutien technique**

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines par madame Nathalie Beaumont;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de prendre acte de la démission de madame Nathalie Beaumont à titre de technicienne en éducation spécialisée aux écoles Ste-Anne et l'Envolée en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-2 RÉSOLUTION 2005-CC-034 Délégation de pouvoirs – adoption plan d'effectifs**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption des plans d'effectifs du personnel de soutien et professionnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de mandater la directrice générale d'adopter les plans d'effectifs pour l'année scolaire 2005-2006 de ces personnels, tel que convenu par les conventions collectives respectives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-3 RÉSOLUTION 2005-CC-035 Nomination direction adjointe établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau**

CONSIDÉRANT la vacance au poste d'adjoint à l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau, suite au départ de monsieur Denis Forcier;

CONSIDÉRANT la demande de madame Manon Lauriault, directrice du service des ressources éducatives;

CONSIDÉRANT la politique d'emploi des gestionnaires de commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de nommer madame Manon Lauriault à titre de directrice adjointe à l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau et ce, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 mars 2005

RÉSOLUTION 2005-CC-036                    **Nomination direction du service des ressources éducatives**

**CONSIDÉRANT** la vacance au poste de direction du service des ressources éducatives;

**CONSIDÉRANT** la politique d'emploi des gestionnaires de commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la présidence et de la directrice générale;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Annette Dumouchel de nommer monsieur Stéphane Rondeau à titre de directeur du service des ressources éducatives à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et de soumettre ce dernier à une période probatoire qui prendra fin le 30 juin 2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉSOLUTION 2005-CC-037                    **Nomination temporaire – responsable de l'informatique**

**CONSIDÉRANT** les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** la construction d'un réseau de fibres optiques sur le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** l'ampleur des travaux qui s'annoncent au niveau de l'implantation de projets pédagogiques informatisés;

**CONSIDÉRANT** la décroissance de notre clientèle dans les écoles de villages et la nécessité d'utiliser les nouvelles technologies pour mettre ces écoles en réseau;

**CONSIDÉRANT** la réorganisation du service de l'informatique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'une ressource supplémentaire ponctuelle pour répondre à ces besoins;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault de nommer temporairement monsieur Richard Leblanc à titre de responsable de l'informatique, affecté aux ressources éducatives, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et ce, pour l'année scolaire 2005-2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉSOLUTION 2005-CC-038                    **Affectation temporaire – direction adjointe établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau**

**CONSIDÉRANT** la nomination temporaire de monsieur Richard Leblanc;



Le mercredi 30 mars 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-038) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de nommer monsieur Richard Germain à titre de directeur adjoint à l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et ce, pour l'année scolaire 2005-2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-039

**Nomination temporaire – direction adjointe CÉHG**

CONSIDÉRANT la nomination temporaire de monsieur Richard Germain au poste de directeur adjoint à l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau;

CONSIDÉRANT la vacance à un poste d'adjoint à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT la sélection dont a fait l'objet monsieur Paul Morin l'automne dernier;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-Anne Poulin de nommer monsieur Paul Morin à titre de directeur adjoint temporaire à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et ce, pour l'année scolaire 2005-2006, et de soumettre ce dernier à une période probatoire qui prendra fin le 30 juin 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2005-CC-040

**Nomination direction des services administratifs**

CONSIDÉRANT les difficultés qu'éprouve la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au niveau du recrutement des cadres supérieurs;

CONSIDÉRANT l'étendue du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et la dispersion de ses bâtiments;

CONSIDÉRANT les difficultés que cela engendre au niveau des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT l'hypothèse soumise par la direction générale de regrouper les services administratifs et de créer des postes de cadres intermédiaires;

CONSIDÉRANT que ce regroupement des services comprendra les ressources matérielles, le service du transport et le service des ressources financières;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, monsieur Jean-Claude Beaudin cumulera plusieurs fonctions;

Le mercredi 30 mars 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-040) suite

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau

- de nommer monsieur Jean-Claude Beaudin directeur des services administratifs;
- de lui accorder la classification D-1;
- de mandater la directrice générale à entreprendre les démarches afin de faire reconnaître ce classement par le MEQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉSOLUTION 2005-CC-041

**Nomination direction d'établissement  
Primaire Pontiac**

**CONSIDÉRANT** la vacance au poste de direction à l'établissement Primaire Pontiac;

**CONSIDÉRANT** la politique d'emploi des gestionnaires de commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la directrice générale;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Marie-Anne Poulin de nommer madame Lorraine Meilleur à titre de directrice à l'établissement Primaire Pontiac à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et de soumettre cette dernière à une période probatoire qui prendra fin le 30 juin 2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉSOLUTION 2005-CC-042

**Nomination directeur général adjoint**

**CONSIDÉRANT** l'obligation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, selon l'article 198 de la *Loi sur l'instruction publique*, de nommer une direction générale adjointe;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la directrice générale;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Louise Piché Larocque de nommer monsieur Michel Houde à titre de directeur général adjoint et ce, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

RÉSOLUTION 2005-CC-043

**Organisation administrative du personnel  
de gestion de la CSHBO et le plan  
d'affectation des administrateurs,  
directeurs et directrices d'établissement**

**CONSIDÉRANT** les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

Le mercredi 30 mars 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-043) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale, madame Marlène Thonnard;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le plan d'organisation administrative du personnel de gestion et le plan d'affectation pour l'année scolaire 2005-2006, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-4 Compte rendu CRT (professionnel) : 2005-03-09**

Le compte rendu est déposé.

**D-5 Moyens de pression**

M. Houde donne des nouvelles sur l'état de la situation au niveau des relations de travail et souligne que tout se passe d'une façon acceptable, jusqu'ici.

**E) SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

**E-1 Le point sur Villages branchés**

Mme Thonnard fait le point sur le dossier et explique que les travaux avancent bien. La construction du réseau devrait débuter incessamment et la mise en opération devrait se faire à l'automne. Elle ajoute qu'un télécommunicateur (Vidéotron) est intéressé à se joindre au projet, ce qui réduirait les coûts des partenaires impliqués dans le projet.

**E-2 RÉSOLUTION 2005-CC-044                      **Organisme sans but lucratif****

CONSIDÉRANT la construction du réseau de fibres optiques sur le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la formation de l'organisme sans but lucratif «Connexion fibre Picanoc» à titre de gestionnaire de réseau;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est membre du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit nommer deux (2) délégué(e)s officiel(le)s au conseil d'administration pour la représenter et agir en son nom;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient nommés comme membres délégués officiels de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au conseil d'administration de l'organisme sans but lucratif «Connexion fibre Picanoc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 mars 2005

F- AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

Pas de questions.

F-3 RÉSOLUTION 2005-CC-045                      **Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 avril 2005, à Fort-Coulonge*

---

Secrétaire général

---

Président